



CASA HOGAR

“VILLA MARTHA”

Luz de una Nueva Vida

MANUEL DU VOLONTAIRE

Présentation

1. Justification
2. Profil du Volontaire
3. Champ d'action
4. Norme de conduite et de vie commune
5. Plan de travail
6. Évaluation du volontariat



PRESENTATION

La **Fondation Santa Martha**, à travers de la **Casa Hogar "Villa Martha"** - Luz de una Nueva Vida -, travaille pour la protection et le bien-être de la jeunesse péruvienne pour offrir à ces enfants la possibilité de compter sur un lieu dans lequel ils pourront vivre et grandir loin des situations négatives qui les entourent. Entre autres les relations difficiles avec leurs pères ou les familles, ou également ces familles subissent des difficultés socio-économiques, et la Fondation les aide en procurant un meilleur niveau de vie à leurs enfants.

Le travail effectué requière une aide et le soutien de toutes personnes de bon cœur et d'un état d'esprit de service qui veut donner son temps, ses qualités et son énergie au profit des enfants péruviens.

C'est pourquoi la **"Casa Hogar Villa Martha"** accueille avec remerciement et joie la présence de volontaires qui veulent faire partie de cette œuvre au bénéfice de l'enfance et de la jeunesse.

Ce présent Manuel contient les grandes lignes du travail et du rôle du volontaire au sein de la **"Casa Hogar Villa Martha"**, avec l'esprit d'offrir l'orientation nécessaire pour que tous ceux qui aspirent à participer à ce projet puissent avoir une idée claire sur les attentes du Volontaire dans notre Casa.



1. JUSTIFICACION

Le travail du volontariat est fondamentalement ancré dans l'idée de l'existence de personnes avec un grand cœur, qui surpasse les barrières du « je » et dont la forme unique d'assumer la vie est à travers le Service désintéresser et être capable de se sacrifier en faveur des démunis.

Cette conviction, qui motive la volonté et l'envie des fondateurs de la "**Casa Hogar Villa Martha**", est celle qui nous motivent à garder la certitude que nous pouvons compter sur l'aide inconditionnel de toute race, croyance ou nationalité qui se sentent dans ce désir intense de servir, d'une manière spéciale, l'enfance et la jeunesse aux conditions défavorables.

Nous sommes fermement convaincus que dans tout les endroits de ce monde il y a des grands cœurs et généreux disposer à partager son temps, son savoir et ses qualités avec les enfants et la jeunesse que nous hébergeons dans notre **Casa Hogar**.

Pour cette raison la **Fondation Santa Martha** à toujours eut ses portes ouvertes a toutes ces personnes qui volontairement voudrait aider et collaborer dans ce travail en faveur de l'enfance et de la jeunesse. C'est pour cette même raison que nous nous motivons à offrir des orientations claires et précises pour que la dite « aide » soit positive et contribue efficacement au développement intégral de tous ces enfants et jeunes hébergés, qui est notre premier et l'ultime objectif de notre raison d'être.



2. PROFIL DU VOLONTAIRE

Selon les principes et les objectifs de la **Fondation Santa Martha**, le type de volontaire sur lequel la **Casa Hogar** peut compter est une personne :

- Avec des hautes valeurs éthiques, morales et spirituelles
- Altruiste, honnête et sincère
- Optimiste, respectueuse et serviable
- Avec un haut sentiment de responsabilité et d'exécution
- Créative, proactive et preneuse d'initiative
- Capacité de s'adapter à une autre culture et aux coutumes différentes, comme les règles de la Casa.
- Avec des qualités ou des talents qui peut être partagés
- Disposée à donner plus de ce qui est demandé et espéré d'elle
- Capacité à gérer des situations de conflits et de les résoudre.
- Disposée à faire et recevoir des critiques constructives et des suggestions positives.
- Ayant une attitude positive et stimulantes pour la **Casa Hogar** (bonne humeur, disponibilité, amabilité, preneuse d'initiative, disposée au dialogue, etc.)



3. CHAMP D'ACTION

La **Casa Hogar "Villa Martha"** tend pour un développement intégral des enfants et des jeunes logés, raison pour laquelle nous promouvons la qualification et l'apprentissage pour tous nos jeunes.

De cette manière la **Casa Hogar** dans le développement de son projet compte sur les enseignements que ses membres peuvent recevoir et apporter, avec la collaboration de volontaires, dans le fonctionnement de notre institution.

Le volontaire qui arrive à la **Casa Hogar** peut faire partie des différentes équipes de travail si ses capacités et connaissances sont combinables avec les tâches journalières de la maison.

Les tâches dans lesquelles le volontaire peut participer pour aider au fonctionnement de la casa sont :

* **Atelier de cuisine:** tout volontaire peut nous aider en collaborant dans la préparation des aliments ou, si il détient des connaissances gastronomiques, aider le personnel de cuisine et / ou les jeunes à la préparation de recette et / ou dans la conservation des aliments.

* **Atelier de boulangerie:** Dans ce domaine, tout volontaire peut suivre le groupe de jeune qui préparent le pain pour la consommation journalière ou, si il a des connaissances ou expériences dans cette tâche peut contribuer à la préparation les jeunes.

* **Atelier de couture:** la **Casa Hogar** compte sur une petite salle de couture dans



lequel se confectionne une grande partie des vêtements et rudiments nécessaire pour le fonctionnement de la casa et pour l'usage des enfants. Dans cette tâche est le bienvenue tout Volontaire qui détient des connaissances basiques, la coupe et la confection et qui est prêt à partager son temps et son talent avec les jeunes.

* **Ateliers de remise à niveau et renforcement académique** : Une des préoccupations de la Casa Hogar est que les jeunes détiennent un excellent niveau académique dans ses études en outre de supprimer les lacunes que certains enfants peuvent présenter dus à des problèmes psychologiques ou de santé ; pour cette raison que nous offrons des conseils à nos étudiants pour la réalisation des travaux scolaires et de renforcement académiques dans ceux qui présente des difficultés, spécialement dans les tâches de mathématiques et de communication.

Dans ce champ d'action est le bienvenue tous ceux qui ont une expérience d'enseignant ou qui ont une capacité d'enseigner ou d'instruire, une matière dominée comme une langue étrangère pour nous aider à préparer les jeunes en réalisant des ateliers dans cette langue.

* **Autre champs d'Action** : la Casa Hogar laisse la porte ouverte pour tout volontaire qui veut partager avec les jeunes ses talents / compétences. Pour cette raison que le volontaire peut proposer, préparer et introduire la réalisation d'un atelier en lien avec ses connaissances ou occupation qu'il domine ; ainsi il est possible de réaliser des cours d'informatique, premiers secours, menuiserie, pâtisserie, artisanat, culture générale, etc., entre autre.

4. NORMES DE CONDUITE ET DE VIE COMMUNE

Comme toute institution qui s'inspire de l'esprit de ses membres, la **Casa Hogar** a des Normes de conduite et de vie commune qui tend vers le bon fonctionnement de la Casa pour le bon vivre harmonieux de tout le personnel et des jeunes.

Tout volontaire qui arrive à la **Casa Hogar** devra être disposé à accepter et respecter ces Normes pour ne pas porter préjudice ou affecter l'harmonie et la vie en commun de l'ensemble des activités de la **Casa Hogar**.

Ces Normes que le Volontaire doit respecter sont :

- Quelle que soit la religion professée, les volontaires doivent maintenir une attitude de respect pour des activités religieuses tenues à la **Casa Hogar**.
- Respecter tout les membres de la **Casa Hogar**
- Respecter et suivre les décisions prises par le personnel responsable de la **Casa Hogar**.
- Respecter l'intimité, la confidentialité et la liberté des jeunes mais également du personnel de la **Casa Hogar**.
- Ne pas tenir des comportements et/ou attitudes indécentes, irrespectueuses ou morbide à l'encontre des plus jeunes.
- Respecter l'apprentissage et le développement des jeunes dans l'apport de valeur et d'attitude comme le respect, l'honnêteté, la discipline, la responsabilité, le travail en équipe, l'hygiène et le sentiment d'appartenance.
- Veiller pour la conservation et le bon usage des installations, biens et matériels de la **Casa Hogar**.
- Etre présent les jours de permanence prévus dans la **Casa Hogar**



- Demander la permission à la personne en charge pour sortir de la Casa et revenir à l'heure prévue.
- Ne pas sortir de la **Casa Hogar** en compagnie de jeunes, ni d'aller dans le jardin ou la grange sans l'autorisation de la personne en charge.
- Ne pas boire de boissons alcoolisées pendant la période de volontariat.
- Ne pas fumer à l'intérieur de l'Institution, ni en présence des jeunes.
- En cas qu'un couple de Volontaires aient une quelque relation sentimental, le couple devra s'abstenir de manifestation tactile propre aux couples en présence des jeunes.
- Donner une aide concrète et efficace dans toutes les activités du Pavillon qui sera assigné au Volontaire.
- Réaliser les tâches assignées dans le Plan de Travail établi.

La **Casa Hogar** reçoit avec remerciements les suggestions et les critiques constructives, de la part des volontaires et espère qu'ils seront prêt à maintenir une attitude de dialogue constant avec les directives, dont l'objectif est d'améliorer chaque jour le travail et le fonctionnement général de la Casa. A chaque fois la **Casa Hogar** reste toujours ouverte à écouter les inquiétudes et donner une orientation nécessaire pour que le Volontaire puisse se sentir bien accueilli et pour réaliser un travail plus effectif.



6. HORAIRE DES ACTIVITES

Heure	Activité
5:30 Y 6:00AM	réveiller et surveiller la propreté des enfants.
7:00 AM	Servant le petit déjeuner à enfants.
7:40 AM	emmener les enfants à l'école.
9:00 AM	soutien aux ateliers de boulangerie, cuisine, couture et informatique.
12:00PM	Enfants Apporter à l'école. Surveillez votre toilette
1:30PM	Servir le déjeuner pour les enfants.
3:30 PM	Faire appuyer des ateliers de perfectionnement académique
5:30 PM	Participer à des activités de loisirs avec les enfants.
7:00 PM	servir le dîner aux enfants et aux enfants.
8:00 PM - 9:30 PM	Temps libre

Les volontaires peuvent prendre deux jours de congé par semaine. Ces jours doivent être coordonnés à l'avance.



7. PLAN DE TRAVAIL

Après avoir été accueilli dans la Casa, tout Volontaire devra élaborer un plan de travail personnel dans lequel il détermine son champ d'action où il veut contribuer et quel est son apport en accord avec ses aptitudes et ses connaissances au travail de la Casa Hogar.

Ce Plan de travail doit être présenté à la personne en charge des Volontaires. Cette personne, après avoir consulté, étudié et modifié ce plan de travail, fera le nécessaire correspondant au plan de travail.

Il est nécessaire de prendre en compte que le travail du Volontaire dans la Casa Hogar est une tâche ardue et exigeante, qui requière une disposition au travail pour plus de 10 heures, comme cela est présenté sur notre page Web. Pour cette raison le Volontaire doit considérer que son travail commence au moment où les jeunes se lèvent jusqu'à l'heure où ils vont se coucher, voir après.



8. EVALUATION DU VOLONTARIAT

Il est important de présenter l'importance du papier réalisé pour les volontaires et leur travail journalier au sein de la Casa. Cette tâche est constamment évaluée par les directeurs de la **Casa Hogar** pour but de la rendre plus effective et de meilleure qualité.

Cette dite évaluation et suivi veut mener à bien le travail de chaque volontaire, son comportement et la vie en commune à l'intérieur de la Casa, son apport au travail journalier, mais aussi ses suggestions et les nécessités propres à la **Casa Hogar**.

Le résultat de cette évaluation déterminé, cela donnera la possibilité au Volontaire d'intégrer si il le souhaite de nouveau

Les aspects qui seront mis en avant dans l'évaluation du volontariat seront :

- Attitude général du Volontaire et son comportement pour et avec les enfants, et également avec le personnel de la **Casa Hogar**
- Respect des Normes de Vie Commune et de conduite de la Casa
- Réalisation effective du Plan de Travail
- Valeur réel et effective de son apport au travail journalier de la Casa.